

## Communication de M. le Maire

**«M. LE MAIRE :** Chers Collègues, la semaine dernière à cette heure se terminaient les célébrations de la Libération de Besançon. Je crois que de l'avis général, cela s'est fait avec beaucoup d'émotion. On a beaucoup travaillé sur la mémoire pour que cette commémoration soit une leçon d'histoire pour les plus jeunes. C'était une occasion de rappeler le sacrifice, quelquefois d'ailleurs le sacrifice suprême, de celles et de ceux qui se sont battus pour libérer notre ville, pour que tout simplement aujourd'hui on puisse vivre heureux et se chamailler ce soir au Conseil Municipal ! J'espère que justement nous ne nous chamaillerons pas et que nous aurons, comme c'est le cas d'ailleurs toujours, une attitude constructive pour être dignes de ceux qui nous ont libérés il y a 60 ans. Nous sommes ici, toutes tendances confondues, nombreux à avoir été, après ces fêtes dédiées à la paix, marqués par le tumulte de l'actualité internationale faite d'attentats, de prises d'otages, de carnages tous plus bouleversants les uns que les autres. Je pense notamment au drame de l'Ossétie et à tous ces enfants et ces parents dont le sort dramatique nous a choqués et en même temps révoltés.

A l'occasion de cette séance du Conseil Municipal et dans le prolongement des valeurs de tolérance et d'amitié que nous avons célébrées les 7 et 8 septembre, je souhaiterais que notre assemblée ait une pensée pour toutes les victimes du terrorisme, toutes les femmes, tous les enfants, tous les hommes, toujours innocents, qui sont fauchés, meurtris par toute sorte de haine et de fanatisme. Je souhaite aussi que nous ayons une pensée toute particulière pour les otages français qui sont retenus en Irak avec leur chauffeur syrien, pour ces deux jeunes femmes otages italiennes, pour tous les otages qui vivent des moments dramatiques ainsi que leur famille. Aussi, à l'heure où nous célébrons la libération de notre ville, je vous demande d'observer une minute de silence mais aussi de méditation pour exprimer notre solidarité à ces innocents qui, malgré eux, sont devenus des pions dans un jeu qu'ils ne contrôlent pas et qui s'est affranchi de toutes règles, une minute de silence et de méditation pour exprimer aussi à notre façon, modestement mais fermement, notre rejet absolu du terrorisme et du fanatisme d'où qu'ils viennent. Bien sûr le chemin est long encore pour arriver à une humanité plus paisible, il est périlleux mais nous devons y travailler aussi, et à notre mesure, modeste certes, peut-être aussi ici même donner l'exemple. Je vous demande d'observer maintenant une minute de silence.

L'Assemblée a observé une minute de silence.

Dont acte.

*Récépissé préfectoral du 30 septembre 2004.*